

Les Parisiens consultés sur le prolongement du Tramway des Maréchaux vers l'Ouest

Christophe Najdovski, adjoint à la Maire, soumet cette semaine au Conseil de Paris les modalités de concertation pour le prolongement du tramway T3. Les Parisiens seront invités à s'exprimer sur le projet de tracé et sur la localisation du terminus : la porte Dauphine ou la porte Maillot.

Anne Hidalgo, Maire de Paris, et son adjoint Christophe Najdovski, ont fait du développement des transports en commun une priorité dans le cadre de la lutte contre la pollution. Le prolongement du tramway des boulevards des Maréchaux vers l'ouest est un engagement fort de la mandature.

Ce projet ambitieux enrichira l'offre de transports dans l'ouest de Paris et permettra de développer les interconnexions avec les lignes de métro, de RER et de bus. Il améliorera aussi le cadre de vie des riverains, grâce aux aménagements qui accompagneront la construction de la ligne et qui feront la part belle aux cheminements piétons et aux voies cyclables.

Le prolongement du tramway T3b entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières, qui prévoit la création de 8 nouvelles stations sur un tronçon de 4,3 km, est d'ores et déjà en cours de réalisation.

« Le Conseil de Paris franchit cette semaine une nouvelle étape avec l'adoption des modalités de concertation pour le prolongement qui ira de la porte d'Asnières jusqu'à la porte Dauphine ou la porte Maillot, à la suite de l'adoption du dossier d'objectifs et de caractéristiques principales », annonce Christophe Najdovski. Quatre variantes de tracé sont retenues au dossier, pour être présentées à la concertation du public, selon que le terminus soit porte Maillot ou porte Dauphine.

Une grande concertation sera ainsi lancée dès janvier 2016 avec les riverains, les associations d'usagers, les acteurs économiques et les élus locaux sur les différents scénarios de tracé et d'insertion du tramway. Un site internet dédié au projet permettra le dépôt d'observations et de suggestions du public, tandis qu'une exposition d'information générale sur le projet sera installée dans le 16e et le 17e arrondissements et dans les communes riveraines.

Deux réunions publiques seront organisées dans les deux mairies d'arrondissement concernées, ainsi qu'une réunion avec les acteurs économiques. Le bilan de cette concertation sera présenté au Conseil de Paris.